



RANCE-ENVIRONNEMENT

Association loi 1901 agréée protection de la nature et de l'environnement
Siège social : Mairie 22690 Pleudihen sur Rance

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 15 février 2014

L'assemblée générale de Rance-Environnement pour l'exercice 2013 s'est tenue le 15 février 2014 à la salle des fêtes de Pleudihen sur Rance, sous la présidence de madame Germaine Guillou.

Conférence introductive

L'assemblée générale a été précédée par une conférence de monsieur Henri Thébault, rapporteur de la commission estuaire Rance, sur le thème :

« L'Estuaire de la Rance : Vers une catastrophe environnementale inéluctable. »

A l'issue de la conférence, à laquelle environ 160 personnes ont assisté, le conférencier a répondu aux nombreuses questions de l'assemblée.

La Présidente a ensuite vivement remercié monsieur Henri Thébault, pour cette présentation. En effet la gestion pérenne des sédiments de la Rance est une préoccupation majeure de l'association.

Assemblée générale

L'assemblée générale est en suite ouverte, conformément aux statuts de l'association.

Suffrages et quorum

Sur la base des feuilles d'émargement et des pouvoirs reçus il apparaît que :

- 81 membres sont présents,
- 28 membres sont représentés.

Ensemble ils représentent 68 % de l'ensemble des membres de l'association. Le quorum de 25 % est dépassé et l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Rapport d'activités 2013
- Rapport financier 2013
- Rapport moral
- Elections au Conseil d'Administration

Un rapport annuel pour l'exercice 2013 a été établi. Il comporte les

- rapport d'activité,
- rapport financier,
- rapport moral

Ce rapport est annexé au présent compte rendu dont il fait partie. Il a été envoyé par courriel à tous les adhérents qui ont communiqué leur adresse courriel à l'association. Il a aussi été mis à disposition de tous les membres sur le site internet de l'association avant la présente assemblée.

Dans ces conditions seules les grandes lignes de ces rapports seront présentées et commentées en assemblée, sur la base d'un diaporama qui illustre les propos des intervenants.

Rapport d'activité 2013

Le rapport d'activité est présenté par monsieur François Malglaive, secrétaire de l'association qui présente successivement :

- Rappel de notre projet associatif : Rance-Environnement a pour objet la défense de la nature et de l'environnement sur le bassin versant de la Rance dans l'esprit du développement durable.
- Forte implication dans la Commission Estuaire
- Membre du comité de pilotage NATURA 2000
- Participation à la commission plaisance de la GIZC et aux « cafés de la mer »
- Dépôt d'observations sur l'enquête publique du SAGE Rance Frémur
- Membre du conseil d'administration de COEUR-Emeraude
- Membre du comité de pilotage du PNR et participation aux ateliers et aux commissions d'élaboration de la charte
- Actions éducatives : Accueil d'une classe de seconde bac pro le 22 mai 2013, rencontre avec un groupe d'étudiants Agro Paris Tech en mission d'étude sur l'estuaire de la Rance.
- Réponse à des demandes de soutien concernant des coupes sauvages de bois.
- Participation à des réunions techniques : SDAGE Loire Bretagne, OGM, Roundup, réduction des déchets, coût de l'eau.
- Au fil de la Rance : Trois parutions cette année

- Gestion du site internet
- Sortie au mont Garrot
- Forum des associations de Dinan

Rapport financier

La trésorière madame Marie Briand présente les points principaux du rapport financier, dont le détail figure dans le rapport annuel.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 ont été établis et présentés comme ceux de 2012 et leur sont comparables.

Les recettes s'élèvent à 1 317,12 € provenant à 97 % des cotisations, l'association ne sollicitant ni ne recevant aucune subvention.

Les dépenses s'élèvent à 1 545,71 € dégageant un résultat négatif de 228,59 € qui est imputé sur le report à nouveau. Celui-ci était de 2 160,82 € et s'établit après affectation du résultat à 1 932,23 €.

Rapport moral

Madame Germaine Guillou, présidente, présente le rapport moral qui figure dans le rapport annuel.

Depuis sa création en 1993, l'association s'est développée et a évolué. Qui est-elle aujourd'hui ?

Rance-Environnement, aujourd'hui, c'est :

- Des adhérents en nombre croissant : 161 actuellement et une couverture géographique de l'estuaire qui s'étend
- Un agrément protection de la nature et de l'environnement renouvelé pour cinq ans par M. le préfet des Côtes d'Armor sur la base suivante :

« Considérant que cette association s'investit dans différents projets en cours sur le territoire. Elle est membre du Comité de pilotage Natura 2000 Estuaire de la Rance, elle a participé à la révision du SAGE Rance-Frémur et du SDAGE Loire Bretagne et a suivi et relayé les activités de la mission de gestion intégrée des zones côtières Rance Côtes d'Emeraude.

Considérant par ailleurs ses activités de vulgarisation et d'information du public. »

- Un site internet régulièrement mis à jour, consulté 200 fois par mois.
- La publication périodique « Au fil de la Rance » paraissant trois fois par an.
- Des activités nombreuses :
 - de la veille environnementale,
 - des engagements dans les projets territoriaux,
 - forte implication dans la COMMISSION ESTUAIRE RANCE,
 - d'informations.
- Un travail en réseau au niveau local et départemental.

Parmi ces activités, une priorité s'est imposée : les travaux de la COMMISSION ESTUAIRE RANCE.

Le travail de Rance-Environnement est reconnu, il le sera d'autant plus que nous serons plus nombreux :

- plus d'adhérents
- plus de membres actifs
- plus de membres au conseil d'administration
- plus de moyens.

A cet effet nous ne souhaitons pas augmenter la cotisation annuelle pour permettre au plus grand nombre de nous rejoindre. Par contre nous allons étudier la possibilité de solliciter des subventions, sans pour autant devenir dépendants des organismes qui accepteraient de nous subventionner.

Approbation du rapport annuel

La présidente demande l'approbation à main levée des rapports constituant le rapport annuel :

- rapport d'activité
- rapport financier
- rapport moral et perspectives

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activités, le rapport financier, le rapport moral et perspectives 2014 et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice.

Elections au Conseil d'Administration

Madame Germaine Guillou transmet la présidence de cette réunion à Monsieur François Malglaive, pour les élections au conseil d'administration.

Parmi les membres du CA, quatre d'entre eux arrivent en fin de mandat :
Mesdames Marie BRIAND et Germaine GUILLOU,
Messieurs Michel COQUART et Didier SIMONOT.

Monsieur Didier Simonot ne souhaite pas se représenter. Il propose toutefois de continuer à être associé aux travaux de l'association en tant que membre actif. Les trois autres administrateurs sortants se représentent.

Monsieur Philippe MOURET (Saint Suliac) présente sa candidature.

Ces quatre candidats sont élus à l'unanimité.

Ainsi prend fin la partie statutaire de l'Assemblée Générale.

La présidente clôt l'assemblée et invite les participants à fêter dignement et de façon très conviviale les 20 ans de Rance Environnement.

La présidente : G. Guillou

Le secrétaire : F. Malglaive